



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médicaments

Question écrite n° 120629

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le récent rapport de la Cour des comptes qui dénonce le prix trop élevé des médicaments dans notre pays. De plus, il semblerait que la France accorde des prix souvent plus élevés aux laboratoires nationaux quand elle fixe un prix de vente de médicament remboursable. C'est ainsi que pour 114 euros dépensés en France, la note est 94 euros en Espagne et de 70 en Allemagne. Afin de tirer les prix vers le bas l'Italie, pays voisin, pratique des appels d'offres auprès des laboratoires et rembourse deux fois mieux qu'en France certains médicaments. Il lui demande ce qu'elle envisage de proposer en ce sens pour réduire tant la facture des consommateurs de médicaments que le déficit de l'assurance maladie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120629

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11264

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)